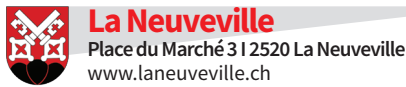


Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérants : Eglise catholique romaine, rue des Mornets 19, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : BV Toiture Sàrl, place de la Gare 2b, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 1514, rue des Mornets 19, 2520 La Neuveville

Zone : Zone affectée à des besoins publics C

Zone protégée : Plan d'alignement (secteur Ouest)

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Amélioration de l'isolation thermique et réfection de la toiture en vue d'une installation solaires.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 24 janvier 2025 au 24 février 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 24 janvier 2025

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : Fondation Appartements des Vignolans, chemin des Vignolans 32, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : LB Planification Sàrl, Place du Régent 1, 2523 Lignièrès

Emplacement : Parcelle 820, chemin des Vignolans 32, 2520 La Neuveville

Zone : Zone affectée à des besoins publics I

Zone protégée : Plan d'alignement (secteur Est)

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Transformation de la porte d'accès principale au bâtiment en sas Comprenant deux portes avec ouverture automatique ainsi que le remplacement de certaines fenêtres Sud, Est et Ouest

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 24 janvier 2025 au 24 février 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 24 janvier 2025

Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

Procédure d'information et de participation

Révision du Plan de protection des rives N° 2 « La Neuveville – St-Joux, partie Est » : information et participation de la population sur la révision du tracé du chemin de rive

Conformément à l'article 58 de la Loi du 9 juin 1985 sur les constructions, le Conseil municipal de La Neuveville ouvre une procédure d'information et de participation publique sur la révision du Plan de protection des rives N° 2 « La Neuveville – Saint-Joux, partie Est ». Les principales modifications concernent le tracé du chemin de rive entre la parcelle N° 845 et la parcelle N° 1487. Le règlement de quartier est actualisé conformément au nouveau tracé.

Le projet de révision du plan de protection des rives de La Neuveville sera déposé publiquement pendant 30 jours à partir du 24 janvier 2025, auprès du Service de la gestion du territoire. Il peut également être consulté sur le site internet de la commune : <http://www.laneuveville.ch>.

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions motivées, uniquement par écrit. Les courriers seront adressés à la Municipalité de La Neuveville, Service de la gestion du territoire, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

La Neuveville, le 24 janvier 2025

Le Conseil municipal

Municipalité de La Neuveville

Statistique de la population au 31 décembre 2024

La Neuveville compte 19 habitants de moins

Au cours de l'année qui vient de s'achever, la population de La Neuveville a diminué de 19 personnes pour atteindre 3912 habitants au 31 décembre 2024. Nous avons enregistré 24 naissances et 32 décès.

Il est intéressant de relever que, parmi les 3912 habitants, 88 résident à Chavannes, 11 à Champfahy et 3 personnes à La Neuve-Métairie.

Au niveau de l'état civil, les personnes mariées représentent 1452 habitants (37.12 %), les célibataires 1777 (45.42 %), les divorcées 453 (11.60 %), les veuves 223 (5.71 %), celles au bénéfice d'un partenariat enregistré 4 (0,10 %), partenariat annulé 2 (0.05 %) et 1 personne non mariée (0.02 %).

La gent féminine reste majoritaire avec 1974 représentantes (50.46 %), alors que l'on compte 1938 personnes de sexe masculin (49.54 %).

La population étrangère atteint le 19.38 % de la population. Elle se répartit en 58 nationalités et se compose de 475 ressortissants au bénéfice d'une autorisation d'établissement (C), 184 avec un permis de séjour (B), 19 autorisations de courte durée (L), 10 avec permis pour étranger admis provisoirement (F), 1 requérant d'asile (N), 55 avec permis frontalier (G) et 13 personnes à protéger (permis S), 1 diplomate/fonctionnaire avec immunité.

La France (248), le Portugal (151), l'Italie (116), l'Espagne (51) sont les nations les plus représentées.

On trouve ensuite le Kosovo (18), l'Ukraine (16), la Thaïlande (14), le Brésil (12), la Syrie (12), la Roumanie (10), l'Allemagne (9), la Turquie (8), la Chine (6), le Maroc (6), le Royaume-Uni (6), le Cameroun (5), les Pays-Bas (5), le Sri Lanka (5), la Pologne (4), le Canada (3), l'Erythrée (3), la Grèce (3).

La Belgique, la Corée du Sud, la Croatie, l'Egypte, l'Equateur, l'Ile Maurice, le Liban, la Russie, la

Slovaquie, la Tchèque et la Tunisie ont deux représentants par pays.

L'Afghanistan, l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, la Bosnie Herzégovine, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Danemark, El Salvador, les Etats-Unis, la Guinée, l'Indonésie, l'Irlande, le Japon, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, Madagascar, le Pérou, les Philippines, la République dominicaine, le Sénégal, la Serbie, la Somalie, la Suède et le Vietnam ferment la marche avec un seul représentant par nation.

Les personnes qui habitent à La Neuveville sont cependant plus nombreuses lorsqu'on tient compte des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce, des pensionnaires de Mon Repos, de Montagu et de Scout Malgré Tout (PTA/SMT) qui n'ont pas leurs papiers déposés à La Neuveville.

Contrôle Des Habitants



Information sur l'alerte SMS mise en place par le TLN et TEST- 20 janvier 2025

Chères consommatrices, chers consommateurs, Le syndicat de communes TLN veille à ce que vous disposez d'une eau potable de qualité en tout temps. Travaillant étroitement avec les autorités cantonales, le comité se tient au courant des nouvelles normes en vigueur et de l'amélioration de son réseau d'exploitation d'eau potable. En sa qualité de Chef d'exploitation, Yves Gay-Des-Combes supervise le contrôle et la réparation des infrastructures du réseau TLN. Il fait aussi partie du service de piquet disponible au 079 904 55 12. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le risque zéro est difficilement atteignable.

C'est pour cela que le TLN tient à vous rappeler la marche à suivre pour vous inscrire à l'alerte SMS en cas de problème majeur ou d'incident important (pollution). Cela ne prend que quelques secondes et nous permet de fluidifier l'information en cas d'alerte sur nos infrastructures. Il en va de votre sécurité et de celle de la population. Pour recevoir les SMS informations du TLN, vous pouvez vous inscrire à l'aide de votre téléphone portable :

Message au N° 723

Texte :

START TLN LANEUVEVILLE

ou

START TLN LIGERZ

ou

START TLN TWANNTUESCHERZ

Ce service est entièrement gratuit ! Si vous l'avez déjà effectuée auparavant, votre inscription est toujours valable. A noter que certains opérateurs ne permettent pas l'abonnement à ce type d'alerte-SMS. Si tel est votre cas, nous vous proposons de télécharger l'application AlertSwiss de la Confédération.

Par ailleurs, nous vous remercions attentifs qu'un test général de l'alarme SMS sera effectué le mercredi 5 février 2025 prochain pour garantir un canal de communication d'urgence sûr et fonctionnel.

Meilleures salutations,

Le syndicat de communes Service des eaux TLN

Vos représentants du TLN : Stephan Caliaro (Twann), Markus Tschantré (Twann-Tüscherz), Stefan Pfister (Ligerz), Manuel Bourquin (Ligerz), Catherine Frioud-Auchlin (La Neuveville) et Luca Longo (La Neuveville)

**Plateau de Diesse**La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch**Horaires 2025 - Téléphone & Guichet**La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vousPour des renseignements pointus au contrôle des
habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la
journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles
Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch
Téléphone: 032 315 70 70
Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	18.04.25	-	Vendredi Saint
Lundi	21.04.25	-	Lundi de Pâques
JE-VE	29.05.25	30.05.25	Ascension
Lundi	09.06.25	-	Lundi de Pentecôte
	21.07.25	01.08.25	Fermeture estivale
	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / PrêlesLes deux points de collectes sont à l'extérieur, donc
accessibles en tout temps à l'exception du dimanche.
Des contrôles de vignettes seront effectués.Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts
sont destinés uniquement aux personnes domiciliées
dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES**Stationnements du 1^{er} trimestre 2025**Stationnements**Diesse: Devant le complexe communal
« Le Battoir », entre 11h et 12hPrêles: A l'Est du bâtiment administratif,
entre 13h30 et 14h30Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval
Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45
et 15h451^{er} février, 15 février, 1^{er} mars, 15 mars, 29 mars

L'administration communale

PublicationProcédure de concession avec permis de
construire, dérogations et autorisations complé-
mentaires, y compris modification de la
délimitation des zones de protection des eaux
souterrainesRequérant: SED Syndicat Eau Diesse, par son
président M. Frédéric Racine, Derrière Montet
1, 2517 DiesseAuteur du projet: Bureau A. Rufer, Les Mou-
chettes 27, 2515 PrêlesDemande: - Octroi d'une concession d'eau
d'usage pour l'utilisation des eaux souter-
raines pour l'alimentation en eau publique avec
une capacité de prélèvement de 200 litres par
minute et une durée de concession de 40 ans- Octroi du permis de construire, y compris
dérogations et autorisations complémen-
taires pour la réalisa- tion du captage d'eaux
souterraines- Approbation de la modification de la zone de
protection des eaux souterraines nécessaire à la
conces- sion demandée- Démolition de l'installation de captage d'eaux
souterraines existante Il est renvoyé à la docu-
mentation de demande.Emplacement: Adresse: Route de Lamboing 27,
2517 Diesse; parcelle N°: 2026

Coordonnées E= 2 575 894 / N= 1 218 223

Dérogations: - Construction hors de la zone à
bâtir (art. 24 LAT)- Construction dans les zones de protection S1
et S2 (annexe 4, ch. 222 OEaux)Délai de publication et de recours: du 3 février au
4 mars 2025 comprisLieu de mise à l'enquête: Commune mixte du Pla-
teau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 PrêlesService chargé des oppositions: Office des eaux et
des déchets du canton de Berne, Reiterstrasse
11, 3013 BerneLes oppositions et les réserves de droit dûment
signées doivent être justifiées et adressées
par écrit en deux exemplaires dans le délai de
mise à l'enquête à l'autorité auprès de laquelle
celles-ci doivent être déposées. Les demandes
en compensation des charges s'éteignent si
elles ne sont pas annoncées dans le délai d'op-
posi- tion. Les oppositions collectives et les
oppositions individuelles multicopiées ou en
grande partie identiques doi- vent indiquer le
nom de la personne autorisée à représenter
valablement le groupe d'opposants.

Berne, janvier 2025

Office des eaux et des déchets (OED) du canton
de Berne**Avis de construction**Requérant: M. Diego Caamano, Ch. de la Raisse
12, 2520 La NeuvevilleAuteur du projet: M^{me} Marine Bärffuss, Rte du
Château 17, 2520 La NeuvevillePropriétaire foncier: M. Diego Caamano, La
NeuvevilleProjet: Assainissement et transformation du bâti-
ment existant, remplacement des fenêtres, créa-
tion d'une terrasse et d'une piscine, assainisse-
ment et construction de murs de soutènement,
parcelle N° 2604, Vue des Alpes 42, village de Prêles
Zone: H2La demande, les plans et les autres pièces du
dossier sont déposés publiquement au bureau
communal de la commune mixte de Plateau de
Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'op-
position. Le dossier peut également être consulté
sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>
Le délai d'opposition est de 30 jours à com-
pter de la première publication dans la FOD, soit
du 24 janvier au 23 février 2025. Les oppo-
sitions dûment motivées doivent être envoyées
en double exemplaire à la commune mixte de
Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 24 janvier 2025

Secrétariat communal

**Rencontre des aînés de la Commune
mixte de Plateau de Diesse**Pour ce mois de février, une rencontre intergé-
nérationnelle avec les enfants de la paroisse, est
prévue. Elle sera suivie d'un repas. Celle-ci aura
lieu le:Mercredi 5 février 2025 à 15h00
Au Battoir à DiesseAfin de pouvoir organiser cette animation au
mieux, nous vous prions de bien vouloir vous
inscrire en nous envoyant les informations lis-
tées ci-dessous jusqu'au vendredi 31 janvier
2025 au plus tard.Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient
besoin d'un transport peuvent le préciser sur
l'inscription.Les personnes résidant dans un home peuvent
faire appel au service de transport de la Croix-
Rouge (réservation du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).Nous profitons de cette annonce pour adresser
tous nos meilleurs vœux de santé et de bon-
heur aux aînés de notre commune qui ont fêté
leur anniversaire dans le courant des mois de
décembre et janvier.Le groupe d'animation des aînés se réjouit de
vous revoir nombreuses et nombreux à cette
occasion.

Informations à transmettre:

- Nom/Prénom
- Adresse
- Localité
- N° de tél
- Besoin d'un transport

Ouvert aux personnes retraitées (64 ans pour
les femmes, 65 ans pour les hommes)A transmettre jusqu'au vendredi 31 janvier
2025 au plus tard

à la Commune mixte de Plateau de Diesse,

La Chaîne 2, 2515 Prêles

032 315 70 70

info@leplateaudediesse.ch

**Les propriétaires de volailles, de chèvres,
d'abeilles, de poissons, etc.**Les propriétaires de volailles, de chèvres,
d'abeilles, de poissons, etc. sont tenus de s'an-
noncer auprès de l'Office de l'agriculture et de
la nature du canton de Berne à 3052 Zolliko-
fen. Les bases légales se trouvent dans l'Ordon-
nance fédérale sur les épizooties (art. 18a) et
dans l'Ordonnance cantonale sur les épizooties
(art. 21b).Vous êtes propriétaires de volailles, chèvres,
abeilles, poissons, merci de vous annoncer via
le site suivant:www.be.ch.declaration-unites-elevage et ceci
jusqu'au 27 février 2025.Ce document est également mis à votre disposi-
tion sur le site de la Commune mixte de Plateau
de Diesse sous « Guichet virtuel / Animaux et
agriculture ».

L'administration communale

Votations fédérales & cantonales**Dimanche 9 février 2025**Il est possible de venir voter à l'administration
communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche
9 février au bureau de vote de 10h00 à 12h00.Pour le vote par correspondance, ce dernier doit
être déposé à la poste, en courrier A, en temps
voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes
aux lettres communales disposées dans les
trois villages, jusqu'au samedi 20h00.Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes
administrations communales de Diesse et
Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt
des enveloppes de vote par correspondance,
mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt
d'autres documents pour la commune.

ATTENTION:

1. Le vote par correspondance n'est
valable que si la carte de légitimation est signée
par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas
de signer votre carte!2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote
doivent être insérés dans la petite enveloppe.
La carte de légitimation signée doit être glis-
sée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la
petite enveloppe contenant les bulletins.Présidence: M^{me} Catherine Favre AlvesAdministration: M^{me} Fabienne Landry

Bureau de vote

Dimanche 9 février 2025 de 09h45 à 12h00

Membres: M. Maxime Grandjean
M^{me} Joëlle Le Brun

Suppléant: M. Florian Marion

Bureau de dépouillement

Dimanche 9 février 2025 dès 9h30

Membres: M. Christophe Lecomte
M^{me} Désirée Lübke
M. David Luther
M. Jean Daniel Löffel
M. Christophe Maradan
M^{me} Marie-France Marti

Suppléant: M. Paul Maire

L'administration communale

Bonne utilisation des conteneurs semi-enterrés

Nous nous permettons de rappeler aux usagers quelques principes de base pour une utilisation correcte des conteneurs semi-enterrés (de type Molok):

- Ne pas trop remplir les sacs de 60 litres, car si une pression est nécessaire lors de la fermeture de la trappe, cela vous comptabilisera du poids en plus.
- Si le conteneur est plein, vous êtes invités à trouver un autre emplacement pour y déposer votre sac.
- Il est interdit de déposer le sac à même le sol ou sur le conteneur si ce dernier est plein: des contrôles seront opérés en cas d'infraction.

Votations et élections - Validité de vos votes

Afin que votre vote soit valable, nous devons vous rappeler les règles suivantes:

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur.
2. Seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins. Si votre enveloppe à fenêtre devait s'être déchirée lors de l'ouverture, vous pouvez sans autre appeler le bureau communal pour qu'il vous en envoie une nouvelle.
3. Nous rappelons que les enveloppes de vote retournées par poste sans affranchissement ne sont pas prises en compte.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces dispositions, afin que nous puissions prendre votre vote en considération.

L'administration communale

Test des sirènes 2025

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les sirènes doivent impérativement être testées chaque année dans toutes les communes.

Le prochain test aura lieu le mercredi 5 février 2025 entre 13h30 et 16h30.

Administration communal

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

**Nods**Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch**Horaire de la déchetterie**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit:

Février

Lundis	3, 10	8h à 12h
Samedis	8	8h à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.
Administration Communale**STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS**Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 1^{er} février de 9h15 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Commune mixte de Nods

Location de l'hôtel-restaurant du Cheval-Blanc

A la suite de la rénovation de l'hôtel-restaurant du Cheval-Blanc, la commune mixte de Nods a le plaisir de vous communiquer la mise en location de l'établissement susmentionné, disponible de suite.

Niché dans la beauté naturelle du Jura bernois et à proximité immédiate du majestueux Chasseral, cet établissement est implanté dans une zone touristique, offrant un cadre exceptionnel pour attirer une clientèle diversifiée, tout en étant le point de départ idéal afin d'explorer la région.

En exploitant ce magnifique hôtel-restaurant, vous contribuerez à redynamiser la vie du village de Nods et à offrir une expérience inoubliable à vos clients.

Pour l'obtention de plus amples informations et convenir d'une visite sur place, veuillez prendre contact avec notre administration communale au N° 032 751 24 29 ou par courriel à l'adresse commune@nods.ch.Les intéressés sont invités à soumettre leur candidature accompagnée impérativement d'un business plan comprenant un budget d'exploitation à Gastroconsult SA, Jean-Louis Donzé, rue de la Gare 18, 2350 Saignelégier ou par mail jean-louis.donze@gastroconsult.ch jusqu'au 21 février 2025.

Conseil Communal

Votations/Election du 9 février 2025

Composition des bureaux**Bureau de vote et de dépouillement**Présidence: Hänni David
Membres: Simeoni Christelle
Schaffter Jérôme
Schneider Christian
Schweizer Tamara

Membre suppléant:

Administration: Viviane Sunier

Conseil Communal

Election libre le 9 février 2025 pour 1 poste de conseiller(ère) communal(e) pour la fin de la législature 2022-2025La liste « pour une commune ouverte et dynamique » n'ayant pas fait de proposition pour le remplacement de M^{me} Michèle Rossel, un siège se trouve encore vacant et doit être repourvu par une élection complémentaire aux urnes.

Cette élection libre se tiendra le dimanche 9 février 2025, en même temps que les votations fédérales et cantonales.

Selon le règlement concernant les élections aux urnes, lorsqu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite.

Sont éligibles au Conseil communal les personnes jouissant du droit de vote dans la commune.

Est élue la personne qui recueille le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Administration communale

Utilisation des molochs

Chères habitantes, chers habitants,

Lorsqu'un moloch se retrouve plein ou inutilisable, nous vous prions de vous rendre à un autre moloch et de ne pas laisser les sacs à ordures autour du moloch inemployable.

Nous vous remercions pour votre compréhension

Administration communale

Test des sirènes 2025

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les sirènes doivent impérativement être testées chaque année dans toutes les communes.

Le prochain test aura lieu le mercredi 5 février 2025 entre 13h30 et 16h30.

Administration communal



**Votre don permet
à Rufiji de voir
à nouveau. Offrez
la vue: p.ex.**

**10 francs – SMS avec
VUE10 au 339.**

Dons en ligne sur
www.cbmswiss.ch
CP 80-303030-1 • 8027 Zurich

cbm
mission chrétienne
pour les aveugles

8 I PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 2 février

17h, à la maison de paroisse de La Neuveville, culte Clin Dieu célébré par notre nouvel animateur de paroisse Christian Borle, avec Stefan Wilczynski au piano

Mercredi 5 février

10h, salle Schwander, groupe de prière
14h30, maison de paroisse, chant

Dimanche 9 février

10h, à la Blanche Eglise, culte avec notre nouvelle pasteure Marianne Chappuis

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53
Sara Holzmann, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 2. Februar

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst am Kirchensonntag zum Thema «Sinn finden in meinem Tun. Man kann dem Leben nicht mehr Tage geben - aber den Tagen mehr Leben.». Gestaltet von Marianne Käser, Marianne Feitknecht, Ursula Angelrath und Johannes Louis (Vorbereitungsteam) sowie weiteren Mitgliedern der Kirchgemeinde. Musik mit Miriam Vaucher. Anschliessend Apéro.

Pikettdienst

31. Januar bis 28. Februar: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 2 février 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Dimanche 2 février 2025, 17.00, Action de grâce avec les bénévoles, Christ-Roi, Bienne.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Culte Clin Dieu

Dimanche 2 février, 17h00, Maison de paroisse de La Neuveville (Chemin de la Raisse 3) culte intergénérationnel.

Café Contact

Vendredi 7 février, 13h30-16h00, Maison de paroisse, moment convivial de partage pour passer un bon après-midi. Un transport est organisé, merci de contacter Katia au 079.347.57.88 de partage

Rencontre suivante: Vendredi 21 février

Dimanche 9 février

Culte, 10h00, église de Diesse, thème: Comment faire la différence entre ce que je dois accepter ou changer dans ma vie. Service de voiture (voir ci-dessous)

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 2 février

17h à la Maison de paroisse de La Neuveville, chemin de la Raisse 3, culte Clin Dieu.

Mardi 4 février

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 9 février

10h, culte à Nods, préparé par des laïcs, Intervenants: Mary-Claude Bayard, Lilou Dubois, Sarah Holzmann et Josiane Richard. Thème du culte: «Quel est sens que je donne à mon engagement.» , Sainte-Cène

Mardi 11 février

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Mardi 11 février

de 14h à 17h à la cure, rencontre des aînés: Film «Les Temps Modernes» de Charlie Chaplin, suivi d'un temps de partage et de convivialité avec le goûter.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch N'hésitez pas à le contacter!

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Instantané!

L'importance du lien

Dans l'Evangile de Jean (Jn 15, 1-5) Jésus nous rappelle l'importance au sarment de demeurer sur la vigne pour porter du fruit. Une image pour signifier que sans vrais liens nous ne sommes que des sarments qui vont sécher et ne porter aucun fruit. Sans demeurer en Dieu il n'y aura aucun fruit dans nos vies. En d'autres mots, sans amour la vie devient vide d'essentiel et de bonheur. Aimer crée un lien. Le repli sur soi, l'auto-suffisance sont des exemples de cette stérilité. Dans le monde d'aujourd'hui il est facile de fuir dans des ersatz relationnels. Le monde du virtuel qui ouvre à l'inconnu, un inconnu qui peut parfois nous donner l'illusion d'une vraie relation. Le déplacement de notre affectif en faveur d'animaux est aussi une vraie question. La peur peut également nous enfermer sur nous-même. Si elle fait partie de notre humanité, Dieu nous donne les moyens de l'affronter et de la dépasser, encore faut-il vivre une vraie relation avec Dieu, lui faire confiance. La compassion est importante car elle nous pousse à prendre soin de l'autre et à se battre pour plus de justice et de dignité. Sans elle, celui qui souffre n'est plus qu'un étranger à qui je ne dois rien et dont le sort n'a aucune importance pour moi. Et ainsi le monde de l'indifférence s'ouvre. Ce repli sur soi devient comme une prison qui nous empêche d'accéder à l'autre, source de bonheur possible. Aimer est le chemin pour aller à Dieu, pour demeurer en Dieu. Vouloir être le sarment qui porte du fruit c'est faire le choix d'aimer son prochain et de se laisser aimer.

Yannick Salomon, théologien en pastorale

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE,

CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 08.02.2025 20h30	Michael von der Heide
Mercredi 12.02.2025 20h00	Bastian Baker
Jeudi 13.02.2025 20h00	Bastian Baker
Samedi 22.02.2025 20h30	Savary - Kobel
Ve 7et Sa 8.03.2025 20h30	Nathanaël Rochat
Samedi 15.03.2025 20h30	Karine C
Ve 21 à Di 23.03.2025	Boogie-Woogies Festival
Dimanche 06.04.2025 17h00	Cie Pataclown
Vendredi 11.04.2025 20h30	Thierry Romanens
Ve 25 - Sa 26.4.2025 20h30	En apARTÉ
Dimanche 27.04.2025 17h00	En apARTÉ
Dimanche 04.05.2025 17h00	Ensemble instrumental de La Neuveville

PLATEAU VIVANT

Vendredi 14.02.25 de 18h à 21h

Disco sirop, thème «bal masqué»

RENCONTRES «Le temps de vivre»

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.